

DELIBERATION PORTANT SUR LA MODIFICATION D'UN INTITULE DE PARCOURS DU
MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS PORTE PAR L'ECOLE UNIVERSITAIRE DE MANAGEMENT

LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE
CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU MARDI 23 JANVIER 2018,

Vu le code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 23 mars 2017 accréditant l'Université Clermont Auvergne en vue de la délivrance de diplômes
nationaux ;

Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

PRESENTATION DU PROJET

Il est proposé de modifier l'intitulé du parcours initialement nommé « Management logistique » par « Achats et
logistique » au sein du Master mention « Gestion de production, logistique, achats » porté par l'École Universitaire
de Management (EUM).

Cette modification est demandée afin de rendre plus visible l'offre de formation en ciblant des métiers clairement
identifiés et de répondre à un besoin du monde professionnel et des étudiants.

L'objectif du parcours « Achats et logistique » est de former des managers capables de comprendre les enjeux, la
place et les impacts de la logistique et des achats.

Vu la présentation de Madame Virginie NOIREAUX (EUM) ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'adopter la modification d'intitulé de parcours au sein Master mention « Gestion de production, logistique,
achats » suivante : « Achats et logistique » au lieu de « Management logistique »

Membres en exercice : 41

Votes : 29

Pour : 29

Contre : 0

Abstentions : 0

Le Président,



Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CFVU UCA 2018-01-23-04

TRANSMIS AU RECTEUR : 30 JAN. 2018

PUBLIE LE :

30 JAN. 2018

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*